Image not found or type unknown

Contester une décision suite à une révocation

Par **hacbel38**, le **23/03/2012** à **13:57**

Bonjour,
j'ai été révoqué le 16/10/2008 par la Poste au motif de "retraits frauduleux sur son propre compte". Sachant qu'à l'époque j'étais détaché à la Poste aux Armées, j'effectuais une mission de 4 mois en République Centre Afrique en tant que Chef de Bureau et Guichetier. Je gérais seul mon bureau donc j'étais également le guichetier. Aussi quand j'avais besoin d'argent, j'effectuement effectivement des retraits. D'où ma question, pourquoi ce motif de révocation?? Au jour d'aujourd'hui, puis-je entreprendre des démarches pour annuler cette décision ?? Merci de me renseigner.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés